

Communiqué de presse – Ministère de l'Éducation Nationale

8 juin 2020

Le président de la République a appelé le 5 mai dernier à Poissy à ce que cet été « particulier » soit l'occasion de faire preuve collectivement d'inventivité et de créativité pour incarner la Nation apprenante tout au long de l'année et venir en appui aux familles. Le Gouvernement a présenté en ce sens aujourd'hui l'opération « Vacances apprenantes » pour un million d'enfants. En temps normal, environ 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances. Cet été, cela risque de concerner une plus grande proportion encore, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'agit de faire de cet été, avec les collectivités et les associations, une période de découverte, apprenant et solidaire pour tous les enfants que la crise aura pu fragiliser.

Doté de 200 M€, ce plan d'une ampleur inédite répond à deux objectifs principaux :

- Un objectif pédagogique : en luttant contre les retards qui ont pu s'accumuler pendant la période de confinement et les risques de décrochage ;
- Un objectif social : en permettant aux enfants de vivre des moments enrichissants pendant leur été.

Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre

- École ouverte : ouverture des écoles, collèges et lycées - notamment les lycées professionnels - pour proposer aux enfants pendant l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire à 400 000 élèves.
- École ouverte buissonnière : possibilité offerte aux enfants d'aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.
- Colonies apprenantes : les collectivités territoriales pourront proposer à 250 000 enfants un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apportera aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.
- Accueils de loisirs apprenants : mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale. Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 millions d'euros sera également proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.